

Le comité de sauvegarde commence l'inventaire et recourt à l'aide de spécialistes de l'environnement...

RV sur place : le lundi 20 juin à 17.30

Alors que le Maire de Croix souhaite en faire un lotissement privé de 30 à 50 villas, le comité de sauvegarde s'est donné pour mission non seulement de maintenir le parc de Beaumont dans le domaine public, mais de participer à sa valorisation. Pour cela, une étape essentielle est de répertorier tout ce qui rend déjà ce site absolument unique : inventaire des activités humaines telles que celles offertes par les nombreuses associations qui utilisent le site, mais aussi inventaire écologique.

Lundi 20 juin, nous commençons donc le chantier « inventaire écologique », avec l'aide sur place de l'association Entreliares, spécialisée dans la biodiversité de proximité et dans la biodiversité urbaine, qui travaille de façon participative sur la continuité naturelle au sein de quartiers, d'îlots ou de rues. Cette association roubaisienne a reçu plusieurs prix pour ses travaux sur les corridors écologiques. Etant donné la surface (5,2 ha), les nombreuses zones vertes du parc (prairie, pelouse, haies, arbres variés) et son ancienneté (il appartient aux Croisiens depuis 1936 !), la faune et la flore sont très diversifiées. Nous recevrons également l'appui de deux spécialistes des oiseaux, qui ont déjà commencé à repérer et à identifier les nombreuses espèces d'oiseaux que l'on trouve sur le site.

Et comme nous cherchons à nous associer toutes les compétences, nous venons de faire membre d'honneur Muriel Fiannacca, qui est née à Croix et y a vécu jusqu'à l'âge adulte, et est maintenant présidente de la FAPEL22 : Fédération des associations de protection de l'environnement et du littoral de Côtes d'Armor, fédération qui regroupe de nombreuses associations de protection de la nature de ce département. Cette militante écologiste, spécialiste du droit de l'environnement, s'est illustrée sur de nombreux chantiers au cours des dix dernières années et ses compétences nous seront fort utiles ! La force du comité de sauvegarde est de fédérer des énergies et des sensibilités diverses, au-delà du seul territoire croisien : l'avenir de ce site tout proche de plusieurs villes regarde chaque citoyen.

[Le comité de sauvegarde du parc Croix-Beaumont](#)